

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

ARRETE N° 2020-032

6. Libertés publiques et pouvoirs de police

Commune d'EMERCHICOURT
59580

Arrêté municipal réglementant la circulation pour cause de travaux

Le Maire de la Commune d'Emerchicourt,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Considérant la demande du 4 mai 2020 de l'entreprise SATCOMS, représentée par M. Sébastien BOEYKENS, sise 18, chemin de la Croisette à Roeux (62118), pour des travaux de tirage de câbles pour la Fibre Optique, opérateur AXIONE (Bouygues Telecom) qui auront lieu rues Achille Gailliez et Pablo Picasso (RD 205), entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2020 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1^{er} –

La circulation des véhicules sera alternée rues Achille Gailliez et Pablo Picasso, entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2020.

Article 2 –

Pendant la durée des travaux, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé manuellement, sera mis en place.

Article 3 –

Durant cette période, la vitesse de tous les véhicules circulant sur lesdites voies sera limitée à 30 km/h.

Article 2 –

Durant cette même période, le dépassement de tous les véhicules sera interdit, sur les voies précitées.

Article 4 –

Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'entreprise SATCOMS, pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 5 –

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 6 –

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de l'entreprise SATCOMS de Roeux.
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bouchain.
- Monsieur le Responsable de l'arrondissement routier de Valenciennes.
- Monsieur le Responsable du service exploitation de Transvilles de Saint-Saulve.

Fait à Emerchicourt, le 14 mai 2020

Le Maire,
Michel LOUBERT.